

S. Et.

990 REC. 1

Usumbura, le 24 mars 1953

N° 1/1797/214. TRANSMIS copie pour information  
et exécution à :

Recu de  
C 3 / 4 / 1953

Monsieur l'Administrateur de Territoire, (You  
Ruhengeri

Monsieur le Résident, (deux)



Pour le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Ruanda-Urundi,  
P.O.

Le Chef du Service des Affaires  
Economiques du Ruanda-Urundi  
RUE DE NANKO C. J. L.

*[Signature]*

IVe DIRECTION GENERALE  
Ière DIRECTION  
CONGO BELGE.

C O P I E

Léopoldville, le 16 mars 1953

Objet:  
Guide du Voyageur.

N° 1/7839/52

Dossier: 15.80.11

Monsieur le Gouverneur  
du Territoire du Ruanda-Urundi  
à Usumbura.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous informer que lors de  
récente mission au Congo Belge, le Directeur de l'Office du  
Tourisme a constaté que de nombreux Territoires ne possédaient  
le "Guide du Voyageur" alors qu'un exemplaire leur avait été  
envoyé par l'Office du Tourisme.

Il est à supposer que cet exemplaire a suivi  
l'Administrateur Territorial lors d'une mutation ou de son départ  
en congé.

Je vous saurais gré de vouloir bien prescrire  
à tous vos Administrateurs de Territoire de prendre cet ouvrage  
en inventaire dans la bibliothèque de leur Territoire d'où il  
peut être emporté.

D'autre part, l'Office du Tourisme m'a fait  
connaître son intention d'envoyer directement aux Administrateurs  
des Territoires suivants : Kibungu, Biumba, Kigali, Nyanza,  
de, Usumbura,  
un tiré à part de la 2e édition du "Guide du Voyageur" se rapportant  
uniquement à leur Territoire, en leur posant quelques questions  
précises.

Cette mesure accélérera la sortie de presse  
de l'édition suivante de l'ouvrage, dont un nouvel envoi sera effectué  
en temps utile.

Pour le Gouverneur Général,  
Le Secrétaire Général,  
(s) G. SAND, =